



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 24206

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de Mme Danielle Dubrac, publié le 20 mars dernier, au nom de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Dans son rapport, Mme Danielle Dubrac préconise d'organiser des défis professionnels dans l'enseignement supérieur, consistant à créer une entreprise autour d'un projet fédérateur, mené dans le cadre des établissements, avec le concours de professionnels et la dotation des projets lauréats. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

La sensibilisation des étudiants et des enseignants sur les questions d'entrepreneuriat, de création d'entreprise et d'innovation fait en effet partie de nos objectifs. Le soutien accordé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche aux maisons de l'entrepreneuriat et à l'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat et au concours « initiative jeunes » en témoigne. La mobilisation d'étudiants de l'enseignement supérieur sur des projets de création d'entreprises, qui existe déjà dans le cadre des doctoriales, peut en effet s'envisager dans le cadre d'opérations de type concours et ministère envisage actuellement une expérimentation dans quelques régions pour l'année 2009.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24206

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4592

Réponse publiée le : 14 octobre 2008, page 8839